

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA LIGUE D'ILE DE FRANCE DE TENNIS DE TABLE Samedi 21 septembre 2019

ETAT DES CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES

Nombre d'associations : 359 Nombre de voix dont disposent les associations : 1392

Nombre de clubs représentés: 57 Nombre de voix dont disposent les clubs représentés: 301

Clubs représentés sans voix :

<u>Clubs du 75</u>	<u>Clubs du 77</u>	<u>Clubs du 78</u>	<u>Clubs du 91</u>
1. Espérance Reuilly 2. Amicale Manin Sports 3. JUMP 4. US Metro 5. Paris 13 TT 6. Ping Paris 14 7. BNP Paribas 8. US Curial Cambrai	1. Vaires CVTT 2. Chelles Tennis de Table 3. US Roissy TT 4. Amicale Pongiste Ozoir 5. EP de Lognes 6. Croissy Beaubourg AS	1. Chesnay 78 AS 2. Poissy USC 3. Mantaise AS 4. Marly le roi US 5. Josassien TT 6. Saint-Rémy- Chevreuse TT 7. Sartrouville TT 8. Houilles SO 9. Boinville TT 10. Saint Cyr L'école TT	1. Corbeil Essonne AS 2. Longjumeau PO 3. Viry-Châtillon ES
<u>Clubs du 92</u>	<u>Clubs du 93</u>	<u>Clubs du 94</u>	<u>Clubs du 95</u>
1. ACSIOM 2. Antony SP TT 3. Chatenay-Malabry TTASV 4. Courbevoie Sport TT 5. AS Fontenaysienne 6. Neuilly AS St Pierre 7. Bourg La Reine AS 8. Rueil Athlétique Club TT 9. Sceaux TT 10. Boulogne Billancourt AC 11. Stade de Vanves 12. Cnrs Bellevue Sports 13. Suez 14. ES Renault 15. Levallois Sporting Club	1. Livry Gargan EP 2. Bourgetin Club TT 3. Saint-Denis US 93 TT	1. Fresnes AS 2. Vincennois TT 3. Fontenaisienne US 4. Sucy ES 5. Thiais AS TT 6. Kremlin Bicêtre US 7. Cachan COC TT	1. Domont TT 2. Ermont Plessis Bouchard 3. St Gratien AS 4. Eaubonne CSM 5. Club TT Persan

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

1. Ouverture de l'assemblée générale

Le Président, Patrick Beaussart, ouvre l'Assemblée Générale en accueillant tous les participants. Il remercie chacun de sa présence. Patrick Beaussart invite les membres de l'assemblée générale à observer une minute de silence en hommage de la disparition de Martine Besson-Talabot, membre du Conseil de Ligue. Il accueille les invités, Evelyn Ciriegi, Présidente du CROS IDF, Christian Palerne, Président de la FFTT, Kevin Vanlioglu, Trésorier-adjoint de la FFTT.

2. Adoption des procès-verbaux des Assemblées Générales 2018

Jacques Harbonn demande à l'Assemblée Générale les commentaires relatifs à l'adoption des procès-verbaux des assemblées générales Ordinaire et extraordinaire de septembre 2018. Aucun commentaire n'est remonté.

Jacques Harbonn soumet au vote l'adoption des 2 PV des assemblées générales de septembre 2018. 50 clubs sont présents ou représentés, représentants 266 voix.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 266

Les PV des assemblées générales ordinaire et extraordinaire de septembre 2018 sont adoptés à l'unanimité.

3. Rapport moral du Président

Le Président présente ensuite son rapport moral :

Mesdames, Messieurs les représentants des clubs,

Mesdames, Messieurs les présidents et représentants des comités départementaux

Invités présents,...

Madame la présidente du CROS IDF

Monsieur le président de la Fédération Française de Tennis de Table

Monsieur le président d'honneur de la Fédération Française de Tennis de Table

Monsieur le président de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur le Trésorier-adjoint de la Fédération Française de Tennis de Table

Mesdames, Messieurs,

La Ligue Île-de-France continue sa progression en termes de licences, progression entamée depuis trois saisons grâce au travail des clubs et des comités départementaux. On note une forte progression des licences événementielles et une situation stable pour les licences traditionnelles.

Mais deux constats peuvent être faits qui illustrent le changement de statut des activités physiques et sportives dans la société. L'un peut être vu comme positif, c'est l'allongement de la durée de vie sportive avec l'augmentation des licenciés vétérans ; l'autre comme négatif avec un éventuel déclin de la pratique sportive chez les jeunes et chez les féminines.

En effet on observe un désengagement progressif des jeunes à partir des cadets et une baisse particulièrement forte de la participation des jeunes filles au fil du temps.

Notre faible taux de féminines reste préoccupant. Au sein des structures accueillant les enfants, cette mixité semble de mise mais le nombre de filles diminue chez les tranches d'âge correspondant aux « préados » et devient très faible sur la tranche d'âge des jeunes adolescentes et jeunes adultes. Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à pratiquer en compétition ou à une fréquence très élevée. Elles privilégièrent donc le sport comme vecteur de bien-être et d'épanouissement.

Cela ne provient pas seulement du problème de réputation ou l'absence de demande qui peuvent être perçu comme un frein, mais également d'un déficit de l'offre que nous proposons.

Pour développer le sport féminin il faut chercher à être proactif. On comprend qu'observer est le meilleur moyen d'être en retard. Autrement dit, il ne faut pas attendre que les besoins s'expriment, il faut au contraire devancer la demande. Se poser également

la question de la pratique en famille qui intègre les enfants, le conjoint..., donc à prendre en compte sa famille afin qu'elle puisse accéder à la pratique. Il faut aussi agir avec tous les acteurs pour modifier les comportements de tous. De là découle un travail de formation de ceux qui encadrent la pratique, qui dirigent, managent et entraînent. Autre frein, l'inadaptation des équipements sportifs aux besoins et aux attentes présupposés des femmes, des espaces de pratiques saturés qui ne permet pas le développement de la pratique féminine.

Un important travail d'adaptation de notre part est également nécessaire sur le segment des vétérans. Le vieillissement de la population devient un véritable enjeu de santé publique, les activités physiques et sportives apparaissent comme un moyen d'atteindre le « bien-être physique et social ». On observe en effet une hausse de la pratique des plus de 40 ans notamment en loisir. Ceux-ci pratiquent différemment avec une préférence pour les pratiques douces, principalement des activités physiques d'entretien du corps. Notre offre devra différer selon le profil concerné, qu'il s'agisse de nature, d'intensité, de durée, de fréquence et de contexte de la pratique.

Nous devrons donc identifier les stratégies et les méthodes de lutte contre le décrochage des jeunes licenciés, gérer le nombre croissant de vétérans et favoriser la pratique des féminines. Cela doit être la priorité en proposant des activités variées s'adaptant à tous les âges et répondant à la demande sans pour autant cloisonner ces différents profils.

Je vous rappelle également que la relation entre la fédération et les pratiquants de notre discipline est matérialisée par le biais de la licence. Au-delà d'être un titre juridique ouvrant droit aux activités de la fédération, la licence traduit également une appartenance, l'adhésion de son titulaire à l'objet social de la fédération et à ses missions. Elle est un élément incontournable du développement fédéral. La prise de licence est un enjeu primordial. Il faut donc faire face à l'érosion des licences compétiteurs qui perdure et de ne pas être tenter de transférer les licences loisirs en licences événementielles et d'inciter les clubs à licencier.

La formation est l'une des activités principales de la ligue, et à ce titre nous avons poursuivi nos efforts dans ce domaine notamment pour relever les défis de demain.

La formation arbitrage a été très sollicitée cette saison en raison des modifications de règlement : suppression du système de pénalité et obligation d'avoir au moins un JA1 pour tous les clubs évoluant en Régionale. Ce qui permet un renouvellement et un rajeunissement du corps arbitral.

La formation des dirigeants s'est essentiellement préoccupée des problématiques de radicalisation et de violences dans le sport et a fait des interventions lors des réunions de présidents de clubs et lors des différentes assemblées générales.

La FFTT a rénové récemment l'architecture de ses formations et certifications avec le double objectif d'elever le niveau de compétence de l'ensemble des acteurs et d'améliorer l'encadrement de l'offre de pratiques. Cette hétérogénéité a contribué à un manque de lisibilité globale de l'offre de professionnalisation pour les jeunes et les employeurs. Nous avons constaté que le choix des stagiaires s'oriente sur le type de formation la plus courte, la dite plus facile, la moins coûteuse, en fonction du lieu géographique de la formation. Cet empilement de l'offre, sans réelle explication auprès des clubs, sans orientation au préalable des stagiaires et sans tenir compte des métiers de demain risquent peut-être de déboucher sur des emplois précaires.

Nous avons également observé une mise en concurrence entre les différents centres de formation, une politique commerciale de certains hors de leur territoire. Il faudra éclaircir ce point mais si la formation devient un marché économique et un lieu de rencontre entre une offre et une demande, la ligue Île-de-France saura y faire face.

D'autre part le manque d'engouement des jeunes pour le métier d'entraîneur ou d'éducateur sportif se fait sentir. En effet le nombre de stagiaire est en baisse et on constate un déséquilibre entre l'offre et la demande. La situation financière des clubs ayant changée, la demande est en majorité pour des emplois à temps partiel et non des temps plein. On peut donc comprendre la frilosité de l'engagement des jeunes sur des formations ayant peu de débouchés ou dans des conditions de travail précaires.

L'enjeu de la formation professionnelle pour nos clubs est la nécessaire prise en compte des nouveaux publics qu'implique en effet la spécialisation de l'encadrement aux besoins spécifiques des pratiquants (vétérans, handicapés, santé, etc.). Elle permettra de pérenniser les postes d'éducateurs sportifs. Cette évolution nécessaire est peut-être en décalage avec les besoins exprimés qui sont en demande de formations à orientation compétitive sur des profils de type entraîneurs.

Notre projet est aussi de proposer de vrais parcours de formation tout au long de la vie et pour cela nous avons intensifié les formations continues d'entraîneur (Ping santé, optimisation du potentiel, etc.). Nous encourageons vivement les clubs à envoyer leurs salariés en formation continue.

Dans sa trajectoire de professionnalisation se pose souvent pour une association, à court ou moyen terme, la question de la viabilité de son modèle économique. Comment se structurer de manière autonome en recrutant des emplois support en nombre suffisant, tout en trouvant des ressources économiques pérennes pour les financer ? Cette question centrale vient souvent obérer les perspectives de développement des clubs pourtant désireux de s'engager dans une dynamique de croissance. Une piste est le rapprochement entre structures susceptibles de créer une synergie de moyens et d'emplois. Un modèle est celui des groupements d'employeur qui apparaît particulièrement approprié par les solutions qu'il propose. Il offre en effet une véritable réponse aux besoins de temps partiels des employeurs. La ligue et les comités départementaux peuvent vous accompagner dans cette démarche.

Concernant la gestion administrative nous avons poursuivi nos axes prioritaires que sont la réduction des coûts et l'entretien du bâtiment.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

Nous avons terminé la mise en conformité de l'électricité du premier étage et nous avons commencé les travaux du rez-de-chaussée pour l'accès des personnes à mobilité réduite, ces travaux étant nécessaires pour conserver notre statut de centre de formation.

Au niveau financier, nous avons continué à réduire nos coûts de fonctionnement. Toutes les commissions ont également réduit leurs dépenses comme par exemple avec la suppression des stages Pôle en province ou à l'étranger, la réduction des récompenses du tournoi féminin, la diminution du nombre d'arbitres dans nos épreuves, les réunions en téléconférence, le remplacement de stage de formation en internat en externat, etc. Je tiens donc à remercier l'ensemble des acteurs salariés et élus pour leur prise de conscience et pour leur gestion au moindre coût.

Le travail de la commission finances a continué à anticiper la baisse de subvention publique qui commence à se faire sentir. Le résultat positif obtenu est lié d'une part à un résultat exceptionnel important et une alchimie entre la réduction des dépenses et les augmentations des tarifs. L'objectif n'étant pas d'asphyxier financièrement les clubs, ni de réduire la qualité de nos prestations. Mais notre modèle économique devra changer rapidement car il est bientôt en fin de vie.

Notre projet sportif et associatif s'inscrit donc naturellement dans un cadre économique. Les associations sont bien considérées comme des agents économiques à part entière. À ce titre, elles peuvent faire des bénéfices, cela n'est pas tabou. Allier une approche économique et la fonction éducative et sociale nécessite, je le conçois, un changement des mentalités. L'important est de savoir à quoi vont servir ces bénéfices cumulés, eh bien, à préserver l'emploi dans les prochaines années. La réduction des subventions va probablement fortement impacter le secteur technique, le prévoir c'est mieux. C'est aussi un moyen d'autofinancer notre développement et donc d'atteindre mieux encore nos objectifs.

En effet, on observe un tarissement des sources de financement public avec une diminution de 15KE par le Conseil Régional et de 5KE pour la DRJSCS, en attendant les montants du CNDS. Si notre dépendance aux subventions est relativement acceptable (22%) elle est néanmoins à ce jour indispensable.

Cela aura des conséquences à court terme. La situation la plus préoccupante sera celle du Pôle Espoirs puisque sa subvention a diminué de 9KE et que nous sommes sous perfusion avec deux emplois aidés sur nos trois salariés affectés à la technique. Malgré les réductions de coûts drastiques, la ligue Île-de-France ne pourra plus dans les années futures, notamment avec l'incertitude qui pèse sur la subvention de l'Etat de 20KE dès la saison prochaine, financer seule le Pôle Espoirs. Si nos réserves financières à court terme nous protègent, à long terme se pose la viabilité du Pôle Espoirs. Mais comment pourrons-nous avoir une génération d'excellence. Ce sont les ligues qui se chargent de la formation des sportives et des sportifs au quotidien. En sport on gagne en formant et donc en investissant. Nous travaillons déjà pour les Jeux Olympiques de 2032, Paris 2024 c'est déjà, pour nous ligue, du passé. La FFTT devra se positionner et nous apporter des réponses.

Malgré ces conséquences, nous devrons diminuer notre dépendance aux subventions pour plusieurs raisons, la baisse des aides publiques, garder une certaine autonomie de décisions et d'actions, développer des capacités économiques. Le bon équilibre entre financements publics et financements privés devra être trouvé. Une part de notre activité devra devenir marchande et relever d'une logique de marché.

Partant de zéro nous avons rencontré l'un des G.A.F.A. et nous nous sommes aperçus que nous étions à des années-lumière par rapport à leur attente. Cela qui nous a amené à certaines pistes de réflexion comme construire des projets avec les salariés et leur CE ; Trouver des ambassadeurs dans l'entreprise ; Proposer des temps forts dans l'année ; Développer l'activité physique au sens large ; Mutualiser les infrastructures ; etc.

Nous avons également décidé la création d'un catalogue numérique de vente de prestations, déclinable pour les comités départementaux et les clubs. Nous espérons qu'il sera opérationnel pour 2020-2021. Il devra proposer des prestations innovantes, « funs », pour tout public, de bien-être et de santé, etc. Les premiers contacts sont encourageants.

Nous avons d'ailleurs fait un premier test avec les salariés des entreprises de maintenance de l'infrastructure du stade Charlety le 24 juin 2019 et les retours ont été plus que probants.

En effet, la prise de conscience de l'importance de l'activité physique pour la santé est récente. Les entreprises offrent de plus en plus à leurs salariés la possibilité de pratiquer régulièrement des activités physiques et sportives. Elles restent néanmoins très peu répandues. Le potentiel de développement de cette offre est donc considérable. L'enjeu consiste donc à lever les freins et accompagner les entreprises, dans cette démarche pour le bien non seulement des salariés eux-mêmes, mais aussi des entreprises. Il reste bien sûr du chemin à parcourir mais les bénéfices potentiels apparaissent élevés et multiples.

Vous êtes tous au courant du projet fédéral de la nouvelle gouvernance qui souhaite redéfinir les compétences de chaque entité que compose notre fédération. Nous sommes dans une période de concertation entre tous les acteurs. L'idée de la nouvelle gouvernance est de trouver une organisation qui permet d'être plus proche des clubs pour les accompagner et les aider dans leur développement.

Force de constater que la nouvelle gouvernance est déjà en partie opérationnelle en Île-de-France. En effet depuis de nombreuses années les comités départementaux ont des représentants au bureau et au conseil de ligue. Les huit présidents des comités départementaux et le président de la Ligue se réunissent trimestriellement pour débattre, échanger sur tous les sujets. Mais surtout la mise en place il y a quatre ans d'un Projet Sportif Territorial Concerté a permis de nombreuses mutualisations entre les départements sur les formations, les stages, les compétitions sportives, le développement, etc.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

De notre point de vue, la nouvelle gouvernance doit donner plus de responsabilités, de moyens et d'autonomies aux ligues et aux comités pour leur permettre de développer l'accès au haut-niveau, animer le réseau des clubs et favoriser le développement du sport pour tous.

Les comités départementaux franciliens, désormais très structurés, notamment en raison du nombre et de la compétence de leurs salariés, doivent pouvoir être responsables de leurs résultats en matière de politiques sportives et de développement, de performance et de ressources humaines. Cette compétence des salariés administratifs a permis d'être capable de dénicher des subventions autres que le CNDS comme par exemple sur le matériel pongiste handisport pour le 91, la diversité pour le 92, etc. Les bénévoles départementaux déchargés des tâches administratives, lourdes et répétitives, ont pu pleinement se consacrer au projet et au développement de leur territoire.

Ce modèle francilien peut être et doit être en adéquation avec le projet de la nouvelle gouvernance de fédération mais tout en gardant nos spécificités de fonctionnement. Elle devra permettre une clarification du rôle de chaque acteur et une meilleure articulation des différentes actions menées dans le triple objectif de simplifier, d'optimiser et de responsabiliser chaque partie prenante. Un modèle de gouvernance partagée, plus responsabilisant et plus collaboratif au service de nos licenciés et de nos clubs.

A titre d'exemple, on assiste à une crise de l'engagement dans les fonctions de bénévoles dirigeants de la part des générations plus jeunes, crise compensée seulement en partie par le maintien en fonction des dirigeants en place. Elle concerne aussi bien les clubs que les comités départementaux et la ligue. D'où le rôle de la fédération et de ses instances déconcentrées de former, de mettre en place un nouveau programme « dirigeant de demain » pour favoriser l'accès aux responsabilités du plus grand nombre et diversifier les profils des dirigeants de clubs et des instances.

Concernant les actions de développement de notre activité, nous appliquons déjà le modèle proposé par la future gouvernance. En effet, la ligue décline le plan fédéral et le met en musique sur le territoire. Notre responsable E.T.R. coordonne l'ensemble des actions de développement. Ce sont ensuite les C.T.D. qui sont en charge d'actionner les actions auprès des clubs. Cette saison, nous avons notamment participé à la semaine nationale des 4/7 ans, à une reprise de contact avec l'U.S.E.P. et nous avons initié une collaboration avec l'hôpital de l'Hôtel-Dieu sur la santé.

Autre axe important de la ligue : le travail de la commission technique et de notre rôle dans la détection des jeunes talents et de l'accès vers la haute performance. Ce parcours est scindé en trois parties :

La détection qui est organisée en partenariat avec les départements franciliens. Ce travail collaboratif permet de faire une large prospection de l'ensemble des enfants qui évoluent dans leurs clubs. Cette première étape est primordiale.

La préparation à l'entraînement des 10-12 ans est une période charnière pour préparer le passage du jeune talent à une intégration dans la filière d'accès au haut niveau. La participation aux stages régionaux, associée à des compétitions nationales ou internationales nous permet d'évaluer la motivation du jeune pongiste et de son environnement pour l'activité

Enfin le Pôle Espoirs, basé au CREPS de Châtenay-Malabry, qui regroupe les jeunes de 12 à 18 ans. C'est véritablement la première marche de l'accession vers le haut niveau. Il est un outil de travail au service du projet national décliné sur le plan régional. Il répond à deux objectifs : une volonté nationale de faire émerger les futurs titulaires des équipes de France jeunes puis seniors et une dynamique régionale.

Ce parcours ne peut se faire sans la participation active des entraîneurs de clubs et des CTD. On dispose d'un modèle de parcours d'excellence sportif et d'accès au haut niveau de grande qualité, reconnu par les clubs à la base jusqu'à la DTN, il faut le conforter. En effet le Pôle Espoirs francilien est pourvoyeur de nombreuses médailles à l'international et de nombreux sélectionnés dans les équipes de France jeunes et seniors.

Ce travail de l'ensemble de la filière technique francilienne se traduit par une pluie de médailles : 4 médailles au championnat du monde juniors, 14 médailles au championnat d'Europe jeunes 2018, 1 médaille à Euro Mini Champ's 2018 et 26 médailles obtenues dans les championnats de France jeunes 2019.

N'oublions pas les autres résultats sportifs avec 16 médailles dans les différents championnats de France et les 27 médailles de nos vétérans.

Les clubs ne sont pas en reste avec 66 équipes qui évoluent au niveau national. Saluons le beau parcours de Pontoise Cergy en Pro A, le titre de vice-champion de Pro B d'Issy-les-Moulineaux, du titre de l'équipe réserve féminine de Saint Denis championne de France de nationale 1.

Je vous laisse découvrir l'ensemble des résultats dans notre document palmarès.

Nous n'étions pas satisfaits, comme beaucoup d'autres ligues, du déroulement des championnats de France des régions. Après plusieurs saisons d'attente, la non-participation de la ligue Île-de-France cette saison ont fait, entre autre, avancer les choses et une concertation entre l'ensemble des ligues et la FFTT a permis de trouver un consensus. Nous participerons donc à l'édition 2019-2020 mais nous serons vigilants à ce que chacun respecte ses promesses. Cela prouve d'une manière générale que la ligue Île-de-France est un maillon important au sein de notre fédération et que nous devons être actif, être une force de proposition notamment en ayant des franciliens dans les différentes commissions fédérales.

Au-delà des brillants résultats sportifs, nous constatons une érosion du nombre de compétiteurs avec la désaffection du championnat de Paris et du critérium fédéral par exemple. Cela affecte le niveau sportif d'ensemble mais aussi nos finances. Notre offre proposée est longtemps et très largement restée basée en premier lieu sur la participation aux compétitions. Nous

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

n'avons pas su nous adapter et diversifier notre offre. La pratique compétitive doit devenir plus flexible, doit tenir compte des impératifs de la vie quotidienne, d'horaires souples, etc. De plus, les attentes des consommateurs et des consommatoires de nos clubs évoluent, le sport est perçu comme un loisir qui permet de se maintenir en forme, de prendre soin de soi, de prendre du plaisir à transpirer et le dépassement de soi ne constitue pas forcément une motivation principale en soi. À nous de nous adapter.

Autre satisfaction, nous avons progressé en matière de communication cette année avec la création d'un blog technique et d'une newsletter. Nous sommes également présents sur tous les réseaux sociaux, sans oublier les mails et le site Internet. Mais nous sommes loin d'en avoir tiré le meilleur profit que ce soit en mode ascendant ou descendant. Nos projets notamment envers les entreprises va nous demander de nouvelles compétences en matière commerciale et marketing. Il va falloir apprendre à nous positionner dans un monde concurrentiel.

Toutes les actions de la ligue ne pourraient se faire sans l'appui de nos partenaires. La ligue Île-de-France peut en effet compter sur ses fidèles partenaires et nous les en remercions. Tout d'abord l'aide du Conseil Régional d'Île-de-France. Grâce à eux nous avons pu continuer notre mission de formation et de l'accès au haut niveau.

La DRJSCS pour son soutien sans faille pour le Pôle Espoirs et le CNDS.

Côté partenaires privés, la société Butterfly et la société Friendship sont toujours à notre écoute et toujours présentes. Leur aide en matériel est importante et précieuse. Sans oublier Christophe Legout toujours disponible et que nos jeunes ont pu croiser plusieurs fois dans la saison. C'est un vrai partenariat.

Pour terminer et conclure, nous sommes donc à un tournant il va falloir oublier notre mode actuel de fonctionnement pour faire face à nos nouvelles missions, le tout en trouvant de nouvelles ressources. Nous ne sommes plus dans un temps de réflexion mais d'action.

Je voudrai pour finir dire tout le plaisir qui est le mien de pouvoir piloter ces futurs changements, de poursuivre les investissements pour que le tennis de table francilien soit prêt face aux nouveaux enjeux. Le tennis de table a d'immenses atouts, à nous de les saisir.

Je remercie l'ensemble des salariés administratifs et techniques de la ligue pour leurs compétences et qui assurent le fonctionnement au quotidien. Ils permettent à l'ensemble des dirigeants de la ligue d'être soulagés de certaines obligations et permet de pouvoir mener à bien les projets associatifs.

Je n'oublierai pas de saluer le travail remarquable de l'ensemble des acteurs, les bénévoles de la ligue, des comités départementaux et des clubs, le corps arbitral. Nous formons un tout, nous sommes la fédération.

Merci pour votre attention.

Patrick Beaussart donne la parole à Sylvie Thivet et Catherine Kandin pour la remise des challenges féminins.

Challenge du développement sportif féminin :

Fontenay sous/Bois 1er, VGA St Maur 2ème, Sartrouville 3ème, Le Bourget 4ème & Challenge licences traditionnelles féminines : Fontenay s/Bois 1er, Chelles 2ème, Kremlin-Bicêtre 3ème, Châtenay-Malabry 4ème

4. Rapport d'activité

Jacques Harbonn présente le rapport d'activité de la Ligue IDF de Tennis de table.

Les licences :

La ligue Île-de-France compte 35 835 licenciés (2017-2018 : 33 594, 2016-2017 : 33 441)

Les licences traditionnelles : 16 432 (2017-2018 : 16 670, 2016-2017 : 16 905)

Les licences promotionnelles : 12 952 (2017-2018 : 14 271, 2016-2017 : 13 064)

Les licences évènementielles : 6 451 (2017-2018 : 2 715, 2016-2017 : 3 472)

Le nombre de licences est en augmentation mais ce résultat demande des éclaircissements. On constate une lente érosion lente et régulière des licences traditionnelles depuis plusieurs années. On peut également noter une grande disparité entre les huit départements franciliens. Un phénomène nouveau apparaît avec un basculement des licences promotionnelles en licences évènementielles. Il concerne essentiellement les cycles scolaires organisés par les clubs avec l'aval de leurs comités départementaux. A noter également les journées de promotion et le tennis de table pour tous qui a engendré l'autre augmentations des licences évènementielles. La licenciation féminine est en baisse avec 15.78% (2017-2018 : 17,97%) malgré les nombreuses

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

actions en leur direction. Le vieillissement de la population se concrétise par une augmentation régulière des effectifs 31% (2017-2018 : 29%) bien supérieurs aux seniors 17%, les vétérans représentant désormais 65% des adultes.

Le sportif :

Les clubs franciliens sont bien représentés au niveau national du championnat par équipe avec 66 équipes (21 équipes dames et 45 équipes messieurs). A noter que le département des Hauts-de-Seine compte trois clubs en Pro. Deux clubs en Pro A messieurs Cergy Pontoise et Saint Denis et deux clubs en Pro dames avec Issy-les-Moulineaux et Saint Denis.

Les résultats ont été brillants avec deux podiums avec Cergy Pontoise 3ème en Pro A messieurs et Issy-les-Moulineaux vice-champion de Pro B messieurs. En N1 dames Saint Denis 2 est champion de France.

Au niveau régional ce sont 280 équipes (240 équipes messieurs et 40 équipes dames) qui ont évolué en Pré-Nationale, Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3.

C'est le département des Hauts-de-Seine qui a le plus d'équipes avec 68 équipes : 20 au niveau national dont 3 qui évoluent en Pro et 48 équipes au niveau régional.

Le nombre d'équipes du championnat de Paris baisse chaque année. Malgré nos changements de réglementation nous n'avons pas trouvé la formule idéale, 311 équipes engagées contre 334 la saison dernière et 383 en 2016-2017. La commission sportive régionale va réfléchir sur la possibilité de jouer une journée de championnat sur plusieurs jours différents en fonction des désiratifs des clubs. Comme l'an passé c'est le département des Yvelines qui compte le plus d'équipe avec 60 équipes. Le champion est le club de Saint Gratien qui a battu le club de Thiais en finale.

Le critérium fédéral s'est bien déroulé et on peut remercier les clubs qui ont prêté leur salle ainsi que le corps arbitral. L'effectif reste stable avec 1 701 compétiteurs en régionale et Nationale 2, 4 050 compétiteurs au total avec les départements pour les quatre tours. C'est le département des Hauts-de-Seine qui a le plus de joueurs avec 709 compétiteurs. Les jeunes sont largement les plus nombreux avec 65% des compétiteurs.

Concernant les compétitions organisées par la ligue, on peut être satisfait quant à la participation importante pour le tournoi féminin et une participation de qualité aux Interdépartementaux. On peut remercier le club d'Issy-les-Moulineaux pour son accueil et l'ensemble des départements qui nous ont offert un très beau spectacle. Les Interclubs pour une deuxièmes année ont pris leur vitesse de croisière. Cette saison a vu le retour des finales par. Classement.

Pluie de médailles obtenues pour l'Île-de-France avec un total de 69 médailles lors des différents championnats de France que vous pouvez consulter dans la brochure Palmarès. Je vous invite à la consulter pour découvrir les résultats en détail.

Quelques félicitations pour :

Elian Zemmal (Le Chesnay) vice-champion des Euro Mini Champ's 2017.

Claude Decret (Cergy Pontoise) et Henri Yahiel (Boulogne Billancourt) après leur titre mondial, ils sont devenus vice-champion d'Europe en double vétérans des 85-90 ans.

Prithika Pavade (Saint Denis) pour ses médailles et titres dans les différents championnats européens et français.

A nos 7 vétérans devenus champions de France vétérans.

Les commissions :

Toutes les commissions se sont réunies régulièrement au cours de la saison afin de gérer le quotidien et de participer avec des groupes de travail spécifique à l'évolution de notre pratique. L'ensemble des rapports d'activité sont inclus dans le document « rapport des commissions ».

La technique :

Le Pôle Espoir 2018-2019 est composé de 18 jeunes, 8 filles et 10 garçons nés de 2007 à 2001. Les résultats sportifs de cette saison sont probants et avec de bons résultats scolaires.

Le Bilan de cette saison est tout à fait positif avec de bons résultats à la clé pour nombre de jeunes franciliens. A noter les entrées en Pôle France de Chloé Chomis et Marie Chapet pour 2019-2020. Un nouveau cycle s'ouvre dorénavant avec un rajeunissement notable de l'effectif 2019-2020. Pour la saison 2018-2019 l'équipe était composée de Stéphane Chaouat, Christian Vulgaire et Vincent Avril.

La détection :

Comme la saison dernière la détection s'est déroulée en plusieurs phases. Tout d'abord avec une revue des effectifs au niveau des comités départementaux puis un regroupement lors d'un stage national. Le groupe de détection régional s'est entraîné tous les mercredis avec le Pôle Espoirs.

6 CPS ont été organisés ainsi que 2 stages où environ 30 jeunes ont été convoqués.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

Le stage régional de Détection de Février a permis au travers du Challenge des -9 ans, de sélectionner un certain nombre de jeunes de poursuivre avec la filière fédérale de détection. Ce stage est le moment le plus important du dispositif régional avec notamment la participation des cadres des départements.

Pour cette saison 2018-2019, on notera un groupe intéressant de poussins et poussines avec une bonne dynamique régionale. 2 joueuses : Brinda PAVADE (Le Bourget) et Jade Huynh (Sartrouville) font partie du groupe de suivi national FFTT.

Concernant les compétitions la Ligue IDF a participé aux Eurominichamps en août 2018 avec une place de finaliste pour Elian Zemmal (Le Chesnay) et une belle demie finale pour Clara Collinet (Espérance de Reuilly).

Les réunions techniques :

Plusieurs réunions ETR et techniques ont eu lieu avec les CTD des huit départements. Elles ont permis d'établir des stratégies notamment sur la détection, de faire des propositions de règlement sur les compétitions régionales, sur le développement des clubs et des actions à mener.

La formation :

Cette saison a vu la mise en application de la nouvelle filière fédérale avec la mise en place du 1er degré, à savoir « Initiateur de Club ». La ligue a organisé 2 sessions avec 29 stagiaires.

La ligue a organisé deux formations « animateur fédéral ». La 1ère formation a eu lieu à Saint Denis avec un effectif de 9 en octobre 2018 et 6 à Eaubonne en internat en février.

Deux formations « d'entraîneur fédéral » ont également été organisées en internat à Saint Denis (14 stagiaires en décembre mais uniquement 3 stagiaires en avril). En parallèle, 2 examens d'entraîneur fédéral ont eu lieu au CREPS de Châtenay-Malabry avec 13 admis sur 20 candidats.

Le CQP a eu lieu au CREPS de Châtenay-Malabry en avril avec 14 stagiaires sous la houlette de Lucie COULON, notre nouvelle CTS.

La ligue a organisé une formation continue entraîneur en décembre le « technique d'optimisation du Potentiel » en décembre avec 12 stagiaires. Malheureusement la formation « Haut Niveau Jeunes » a de nouveau été annulée, les cadres nationaux n'étant pas disponibles pour pouvoir l'assurer.

Concernant la formation à l'arbitrage la Ligue a organisé à Saint Denis 2 formations arbitre régional avec 34 stagiaires et 2 formations de juge-arbitre avec 19 stagiaires. 10 sessions d'examens ont été organisées sur la saison (99 candidats AR ont été reçus sur 119 et 43 candidats JA1 reçus sur 56).

Des supervisions d'arbitres ont été réalisées cette saison sur plusieurs épreuves régionales. Pour la saison prochaine, il est également prévu des supervisions de JA1 pendant les rencontres de championnat par équipes.

La ligue a organisé une formation juge-arbitre 2ème degré en novembre 2018 avec 7 candidats mais seuls 6 ont été reçus.

En parallèle, en raison d'une importante modification sur les tableaux de tirages au sort après les résultats des poules lors du Critérium Fédéral, des tournois la FFTT a demandé aux ligues d'effectuer une journée de formation continue obligatoire pour l'ensemble des JA2 et des JA3 officiant soit pour la Ligue, soit pour leur département. C'est en cours et tout le monde sera bien formé d'ici le début de la saison.

La formation JA3 a eu lieu en mars 2019 avec 3 stagiaires, 2 reçus.

La présélection IDF à l'arbitre national a été organisée en novembre avec 3 candidats à Saint Denis. Un candidat (Jean-Luc LACHAUMETTE) a réussi les épreuves et a donc été nommé Arbitre National.

Deux stagiaires ont passé la formation FO AR/JA1 et ont réussi l'examen. La Ligue compte donc désormais 1 formateur de plus dans le 95 et 1 formateur dans le 93.

Concernant les dirigeants, La formation PSC 1 a eu lieu en novembre 2018 avec 7 candidats.

Par ailleurs, suite à l'initiative lancée par le Conseil Régional d'Ile-de-France, La Ligue IDF de Tennis de table a mis en place la saison dernière un dispositif d'alerte et de lutte contre la radicalisation et cette saison sur le thème sur la violence dans le sport.

Sur la saison 2018/2019, 8 stagiaires ont effectué la formation DEJEPS (contre 15 la saison dernière), 5 ont été admis et 2 vont repasser des UC la saison prochaine

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

La formation santé renommée Animateur d'entretien physique (formation Ping santé module A) a eu lieu du 3 au 5 mai dernier avec 7 stagiaires entraîneurs ont été formés.

Le développement :

Nous avons participé à la journée Olympique à Paris le 23 juin 2019 avec la participation du comité départemental de l'Essonne.

La ligue a coordonné la semaine des 4/7 initiée par la FFT et a lancé un concours photos, les meilleurs clubs ont reçu une bourse de la part de la fédération.

Un regroupement des CTD avec l'USEP a été organisé en janvier, ce qui a permis de lancer une formation des professeurs des écoles dans les comités du 75, 78, et 94.

Une collaboration avec le service de réhabilitation par le sport de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu. Plusieurs patients ont intégré des clubs franciliens. Nous avons également apporté du matériel pongiste dans les locaux de l'hôpital pour permettre aux patients de pratiquer sur place. Nous prévoyons d'étendre ce partenariat la saison prochaine.

Un des axes de développement prioritaire de la ligue est celui du ping en entreprise. Une première manifestation s'est tenue en juin sur le stade Charléty avec les salariés de la Mairie de Paris. Afin de faire connaître aux comités et aux clubs les actions pouvant être montée avec les entreprises un catalogue des animations sera mis en place la saison prochaine.

Un blog technique va être mis en place en septembre 2019 afin de regrouper toutes les informations utiles aux techniques.

La newsletter mensuelle a été mise en place cette saison qui est un plus par rapport au site Internet et les réseaux sociaux.

Nous avons aussi réalisé plusieurs courts clips vidéos (Interdépartementaux, semaine 47/ans, etc.).

Pa contre la journée féminine bien-être prévue n'a pas pu avoir lieu faute de participantes.

L'arbitrage :

2 199 prestations ont été nécessaires pour couvrir l'ensemble de nos compétitions : 1 753 prestations de JA1, 64 en JA2, 49 en JA3 et 333 en arbitre régional.

Le bâtiment :

Notre siège est vieillissant et demande des réparations et nous devons être vigilants afin d'assurer la sécurité des personnes. Suite à un début d'incendie nous avons refait entièrement l'électricité au 1er étage. Les travaux de mise en conformité liés à l'handicap ont commencé afin de garder notre statut de centre de formation.

Divers :

En raison de la baisse de nos subventions nous avons continué de réduire nos coûts. Après le téléphone, les photocopies, nous avons changé la machine à affranchir. La renégociation des contrats d'assurance avec l'aide de la fédération sera réalisée au cours de la saison 2019-2020.

Remerciements :

Je tiens à remercier l'ensemble des salariés de la Ligue pour le travail effectué.

Je tiens aussi saluer le travail et le dévouement des bénévoles du conseil de Ligue, des commissions, des comités départementaux et des clubs. Sans eux nous ne pourrions pas pratiquer le tennis de table et transmettre notre passion.

Suite à la présentation, Jacques Harbonn donne la parole à Pierre Freyzenet et Kévin Vanlioglu pour la remise des mérites régionaux de bronze.

Nadine De Robichon (Poissy), Audrey Kandin (Sartrouville), Eric Desuclade (Sceaux), Thomas Martineau (Jouy en Josas), Patrick Moingeon (Villepreux), Arnaud Piriou (Vaires), Michel Thiery (Fontenay aux Roses), Serge Thieulent (Poissy)

Kévin Vanlioglu, trésorier-adjoint de la FFTT, prend la parole pour présenter les activités de la Commission d'aide à la gestion des instances décentralisées (CAGID), les possibilités de réduction de couts par le contrat fédéral avec l'assureur MAIF et la refonte de SPID. Voir documents de l'AG.

Patrick Beaussart prend la parole pour la remise d'un mérite de d'argent et d'un mérite d'or par Gérard Velten président d'honneur de la FFTT : Michel Garnier (Boinville), Bruno Chamont (Corbeil Essonne)

Gérard Velten, président d'honneur de la FFTT, remet un mérite d'or fédéral à Sylvie Thivet (Châtenay-Malabry)

5. Désignation et vote du nouveau membre du Conseil de Ligue

Patrick Beaussart informe les membres de l'assemblée générale que n'ayant reçu aucune candidature pour la désignation d'un nouveau membre du Conseil fédéral, il n'y aura pas de vote.

6. Rapport financier 2018-2019

Jacques Ray prend la parole pour présenter le rapport financier 2018/2019.

COMPTE DE RESULTAT

Le résultat au 30 juin 2019 est de 76 005.27 euros. Il est composé du résultat courant de l'activité 2018-2019 de 30 182.98 euros et d'un résultat exceptionnel de 45 822.29 euros.

PRODUITS

Les produits représentent un montant de 747 111 euros.

Prestations de services :

Les prestations de services, 133 551 euros, sont en baisse de 2 461 euros. Le championnat de Paris (-3 050), le critérium fédéral (-2 584) pour la baisse. Pour la hausse : le championnat par équipe (+ 1 848) et les compétitions diverses (+1 325).

Subventions :

Les subventions représentent un montant de 153 328 euros. Ce montant est inférieur à 2018 (177 474 euros). Les subventions du Conseil Régional, de la DRJSCS sont en baisse par rapport à 2018 sur toutes les actions. La subvention du CNDS n'étant pas connu au moment de la clôture comptable, une provision a été passée en minorant le montant par rapport à celui de 2018. La subvention emploi pour nos deux cadres techniques a été reconduite pour une cinquième année. Les subventions représentent 22% des recettes de la Ligue.

Cotisations :

Les cotisations (licences, mutations, corpo) sont en hausse en raison de l'augmentation des tarifs : de 203 268 euros à 232 634 euros.

Autres produits :

En baisse de 8 257 euros en passant de 154 421 euros à 146 164 euros en raison de baisse des recettes des stages de formation (-14 720), des pénalités (-4 972). Ces baisses sont compensées par la hausse des recettes des stages techniques et des recettes de l'arbitrage.

Report des ressources non utilisées :

C'est la reprise de la provision du 30 juin 2018 pour 32 500 euros.

Produits exceptionnels :

Les produits exceptionnels sont de 48 196 euros en raison d'un remboursement du CREPS sur 2016-2017 et 2017-2018 de 36 183 euros ; d'Uniformation de 6 852 euros, de la formation santé pour 1 740 euros et de divers encaissements 2017-2018 pour 2 607 euros.

CHARGES

Les charges représentent un montant de 671 106 contre 689 000 euros soit une baisse de 17 894 euros.

Les achats non stockés :

En nette diminution 8 313 euros contre 19 072 € en 2017-2018 en raison principalement de la renégociation du contrat des photocopieurs (-2 307), de la fin du moratoire pour l'eau (-3 701), des fournitures administratives (-504) et de l'achat des tables en 2018 pour le Pôle Espoirs (5 105).

Les services extérieurs :

Une variation à la hausse de 25 680 euros pour l'entretien du bâtiment (22 148), les locations de salles pour la formation (2 517).

Les autres services extérieurs :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

Les autres services extérieurs sont en diminution de 2 864 euros. Les postes en hausse sont les indemnités, les récompenses, le transport, les hébergements et à la baisse pour les honoraires, les bons d'achat, les repas, l'affranchissement et le téléphone.

Impôts et taxes et versements assimilés :

Il s'agit de taxe foncière pour 22 288 euros et de la formation professionnelle continue pour 3 449 euros. Le tout pour un montant de 25 737 euros.

Les salaires et charges sociales :

Le coût des salaires sont identiques à ceux de 2017-2018 pour un total de 216 743 euros. Les charges sociales sont en baisse en raison des baisses de cotisations de 6 026 euros pour un total de 76 732 euros.

Les autres charges de personnel :

Pas de variations significatives par rapport à 2017-2018 pour un total de 2 640 euros.

Les dotations aux amortissements et provisions :

La dotation aux amortissements (bâtiment et véhicule) est de 54 178 euros. La dotation pour la provision retraite est de 1 168 euros et une dotation aux provisions pour la dépréciation (100%) des vestes d'arbitres pour 9 377 euros.

Engagement à réaliser sur ressources affectées :

Le montant des actions reportées sur 2019-2020 est de 10 500 euros.

Autres charges :

En baisse de 1 803 euros en raison de la baisse des aides aux clubs (-803) et de l'aide handisport (-1 000).

Charges financières :

Ce sont les emprunts sur le bâtiment et le véhicule pour 8 443 euros.

Charges exceptionnelles :

Elles s'élèvent à 2 374 euros dont un remboursement au CREPS (1 500), d'une déclaration en retard aux Journaux Officiel (200) et du divers (674).

BILAN

Nous vous présentons un bilan de 1 449 635 euros. Celui au 30 juin 2018 était de 1 480 461 euros.

BILAN ACTIF

Immobilisations corporelles :

Pas d'acquisition sur la période 2018/2019. La valeur nette des immobilisations corporelles est de 976 808 euros, en baisse en raison de l'amortissement du bâtiment et du véhicule.

Stock :

Le stock qui s'élevait à 9 664 euros et qui correspond aux vestes d'arbitre a été entièrement déprécié.

Créances usagers et comptes rattachés :

Les créances d'exploitation de 24 449 euros correspondent aux créances des clubs (8 074 euros) et des comités départementaux (16 375 euros).

Organismes sociaux :

Les organismes sociaux (chèques restaurant) pour 5 423 euros.

Autres créances :

Le montant des autres créances est de 78 684 euros dont 44 536 euros du Conseil Régional IDF, le CNDS pour 15 275 euros, la DRJSCS pour 12 500 euros et des produits à recevoir pour 6 255 euros.

Disponibilités :

Pour un montant de 355 247 euros avec en compte-courant 82 810 euros et sur livret pour 272 157 euros.

Charges constatées d'avance :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

Pour un montant de 8 978 euros qui concerne les frais de l'EMC (920), les contrats d'abonnement (5 132) et les récompenses 2019-2020 (3 060).

BILAN PASSIF

Les fonds associatifs :

Les fonds associatifs de la Ligue au 30/06/2018 s'élevaient à 933 654 euros. Ils s'élèvent au 30/06/2019 à 946 720 euros en raison de l'affectation du résultat excédentaire 2018 de 13 066 euros.

Le résultat de la période :

Le résultat est de 76 005 euros.

La provision pour risque et charges :

La provision pour risques et charges pour 15 200 euros est la provision pour la retraite.

Les fonds dédiés :

Les fonds dédiés se montent à 10 500 euros. Ils concernent les actions prévues non effectuées et reportées sur 2019-2020.

Dettes :

Les dettes se montent à 401 211 euros. Les principales dettes sont les emprunts sur le bâtiment (219 008 euros), le véhicule (15 188 euros) ; la FFTT (42 188 euros) ; le CREPS (31 851 euros) ; les dettes sociales (70 095 euros) ; les taxes (14 000 euros) et autres divers.

7. Rapport du commissaire aux comptes

Jacques Ray donne la parole à Guy Ducros, le commissaire aux comptes, pour présenter son rapport.

Guy Ducros prend la parole et rappelle son rôle concernant les rapports fournis dans le cadre de cette AG.

Le commissaire aux comptes confirme les conclusions de son rapport :

- Certifie que les comptes annuels de la Ligue IDF de Tennis de Table sont réguliers et sincères
- Il assure que les comptes donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la Ligue IDF à la fin de cet exercice.
- Les estimations sont appropriées et raisonnables
- Pas de d'observations sur la traçabilité et la concordance avec les comptes annuels et les informations données dans les documents

Suite à la réforme européenne de l'audit, des nouvelles normes ont été établies et les rapports réalisés ont été modifiés dans leur forme.

Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulée.

En conclusion générale, les comptes et bilan de la Ligue sont certifiés sans réserve.

Guy Ducros remercie tous les interlocuteurs ainsi que Catherine Chartier, le trésorier, le directeur et le président.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

8. Vote sur l'approbation des comptes annuels et du rapport financier 2018/2019

Jacques Harbonn prend la parole et soumet au vote la validation du rapport financier :

54 clubs sont présents ou représentés, représentants 289 voix.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 289

Le rapport financier et les comptes 2018/2019 sont adoptés à l'unanimité.

9. Affectation du résultat 2018/2019 et vote sur la proposition d'affectation

Jacques Harbonn prend la parole pour présenter le résultat 2018/2019 qui est de 76 005.27 € et propose d'affecter ce résultat au fond associatif.

Jacques Harbonn soumet au vote la proposition d'affecter le résultat 2018/2019 au fond associatif :

54 clubs sont présents ou représentés, représentants 289 voix.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 289

L'affectation du résultat 2018/2019 au fond associatif est validée.

Jacques Harbonn redonne la parole à Lucie Coulon pour la remise des awards entraîneurs.
Jean-Christian Grémillon (Ermont Plessis-Bouchard), Bernard Gourdon (Houilles), Pierre Louis Villeronce (Viry-Châtillon).

Jacques Harbonn informe les membres qu'une pause de 10 minutes commence.

Suite à la pause, Claude Chantereau, président de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, prend la parole pour présenter les activités de la Ligue AURA (voir pièces jointes AG).

10. Présentation du budget prévisionnel 2019/2020

Jacques Ray prend la parole pour présenter le budget prévisionnel 2019/2020.

La préparation de budget commence en avril avec l'établissement des tarifs qui s'établissent en fonction des besoins estimés. Le budget définitif est arrêté lors du Conseil de Ligue de septembre juste avant le début de la nouvelle saison. Le budget 2019-2020 est à la baisse pour un montant total de 616 418 euros par rapport au budget 2018-2019 et au réalisé au 30 juin 2019.

PRODUITS

Les prestations de services :

Ce sont nos compétitions de référence avec une augmentation pour le critérium fédéral, le championnat de Paris et une baisse pour le championnat par équipe de 11 368 euros en raison de la réforme du juge-arbitrage.

Subventions :

Les subventions prévisionnelles représentent un montant de 130 000 euros. Ce montant est en baisse par rapport à 2019. Avec le passage du CNDS à l'Agence Nationale du Sport nous n'avons aucune

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

visibilité avec une crainte très forte sur l'ex subvention de la DRJSCS de 20 000 euros pour le Pôle Espoirs.

Cotisations :

Les cotisations (licences, mutations) pour 243 200 euros sont en augmentation avec + 4 021 euros pour les licences et pour les mutations + 7 488 euros par rapport au réalisé 2018-2019.

Autres produits :

Les autres produits s'élèvent à 112 968 euros. Il s'agit principalement des recettes des stages de formation et technique (29 000 euros), de la cotisation régionale (28 400 euros) et des recettes d'arbitrage (39 368 euros).

CHARGES

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation sont prévues pour 616 418 euros.

Pas de variation significative pour les achats (pas d'achat important prévu à ce jour), les impôts, les salaires et les autres charges. En augmentation pour les charges sociales.

Les services extérieurs (54 438 euros) sont en baisse par rapport au réalisé 2018-2019 (77 312 euros) principalement en raison d'une diminution de la provision travaux de bâtiment (-22 874 euros).

Les autres services extérieurs (153 650 euros) sont en baisse en raison de la réforme du juge-arbitre de la R2 (-18 776 euros). Aucune question n'est adressée à Jacques Ray concernant le budget 2018/2019.

L'assemblée générale pose la question de la redistribution des bénéfices réalisés par la Ligue aux clubs. Patrick Beaussart informe que ces bénéfices servent pour baisser les frais d'accès aux compétitions comme le Championnat de Paris. Ces bénéfices serviront également à compenser les pertes de subvention qui vont avoir lieu sur le Pôle Espoirs, ce qui permettra de conserver les emplois existants. La hausse des mutations a été un choix car celle-ci n'impacte pas tous les clubs et s'adresse aux plus gros clubs.

11. Vote du budget prévisionnel 2019/2020

N'ayant aucune question, Jacques Harbonn soumet le Budget 2019/2020 proposé au vote en demandant si l'assemblée générale souhaite un vote à bulletin secret. L'assemblée générale répond négativement à cette question.

Jacques Harbonn soumet au vote le budget prévisionnel 2019/2020 :

55 clubs sont présents ou représentés, représentants 292 voix.

Contre : US Roissy TT (6) et Chelles TT (7)

Abstention : Vaires (4) et Ozoir la ferrière (5)

Pour : 270

Le budget 2019/2020 est adopté.

Jacques Harbonn donne la parole à Franck James, Catherine Kandin et Pierre Freyzenet pour la remise des récompenses sportives PN dames, R1 dames, PN, R1, R2, R3, championnat de Paris

12. Questions diverses

Jacques Harbonn informe qu'aucune question diverse n'a été reçue en préparation de l'assemblée générale.

Jacques Harbonn donne la parole à Stéphane Chaouat, Sylvie Thivet et Christian Palierne pour les remises de récompenses jeunes.

Prithika Pavade (Saint-Denis, ancienne membre du Pôle Espoirs), Isà Cok (Issy-les-Moulineaux, ancienne membre du Pôle Espoirs) , Marie Chapet (Draveil, membre du Pôle Espoirs), Clémence Chevallier (Saint Maur, membre du Pôle Espoirs), Alexis Kouraichi (Vincennes, ancien membre du Pôle Espoirs), Chloé Lefevre (Corbeil Essonne), Vony-Ange Randriantsoa (Issy-les-Moulineaux, membre du Pôle Espoirs), Mathys Grémillon-Bachelet (Erment Plessis Bouchart), Elian Zemmal (Le Chesnay, membre du Pôle Espoirs) sont récompensés.

13. Prise de parole des invités

Intervention d'Evelyne Ciriegi, présidente du CROS IDF : La présidente félicite la Ligue IDF de Tennis de table pour son action en faveur du public féminin. Actions qu'elle encourage à s'intensifier. Elle renforce également le discours du Président Patrick Beaussart concernant la réforme de la gouvernance du sport qui sera déterminante pour l'orientation du sport dans l'avenir avec l'échéance forte que sont les Jeux olympiques 2024. La formation constitue également un axe fort des actions de la Ligue et du CROS. Evelyn Ciriegi remercie le dynamisme des clubs du Tennis de table qui participent fortement aux activités sur la région.

Intervention de Prise de parole des invités : Christian Palierne, président de la FFTT : Le président fédéral intervient pour décrire la nouvelle démarche CNDS/ANS qui sera mise en place pour la saison 2019/2020. Les plans de développement des différentes structures ont été mis à jour en fonction de cette nouvelle démarche.

Christian Palierne reprend la parole pour présenter un point sur le nécessaire besoin d'évolution de la structure fédérale face un contexte qui a évolué. Cette évolution se caractérise par l'évolution en termes de gouvernance mais aussi en termes de professionnalisation et de profils à recruter.

Plusieurs thèmes seront impactés par ces évolutions : la licenciation en première ligne. La création de l'agence nationale du sport (ANS), le statut des conseillers techniques du sport, suppression du ministère des sports, les différents publics concernés par le Tennis de table et la commercialisation de notre pratique.

14. Point sur le Sport Santé (hôtel-Dieu, CD91, Lucie Coulon)

Jacques Harbonn donne la parole à Bruno Chamont, Président du CD91, et au représentant de l'hôpital Hôtel Dieu pour une intervention sur le thème du Sport santé.

Jacques Harbonn donne la parole à Robert Mebarki pour la remise du trophée des jeunes arbitres : Maxime Cocteau.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

15. Présentation Laïcité Violence

Jacques Harbonn donne la parole à Marc-Angelo Soumah, directeur de la ligue, pour une intervention sur le thème de la radicalisation et la violence dans le sport.

Jacques Harbonn donne la parole à Franck James et Evelyne Ciriegi, présidente du CROS IDF, pour la remise des aides aux nouveaux clubs: Lepic Populaire, Grigny, Persan

Clôture de l'Assemblée Générale

Patrick Beaussart reprend la parole et clôture l'assemblée générale en invitant tout le monde au cocktail déjeunatoire.

Fin de L'assemblée générale extraordinaire à 12h45.

Le Président

Patrick BEAUSSART

Le Secrétaire général

Jacques HARBONN

Trésorier

Jacques RAY

